

**Tarifs 2022 au 01 janvier 2022**  
**Location des salles Municipales de MONTFERRAT**  
**Voté en réunion du conseil municipal de 15/12/2021**

## Salle des fêtes

	<i>Eté(*)</i>	<i>Hiver(*)</i>
Location week-end : (samedi et dimanche : état des lieux vendredi et lundi)	800€ (1)	900€ (1)
Location en semaine : journée ou soirée avec organisation de repas, goûters ou buffet.	200€ (1)	250€ (1)
Demande de mise à disposition par divers Organismes ou Etablissements ou Entreprises.	200€	250€

### (1) Demi-tarif pour les locataires habitant la commune de MONTFERRAT

#### Tarif au profit des associations de Montferrat ou associations du tour du lac signataires de la charte associative

	<i>Eté(*)</i>	<i>Hiver(*)</i>
Location générant une recette	50€	80€
Location ne générant pas une recette	30€	60€

Forfait annuel 500€ ou trimestriel 200€ pour 2 séances hebdomadaires maxi (3 versements en fin de trimestre (décembre – mars - juin). Au-delà de 2 séances, on applique un prorata.

L'état des lieux et la remise des clés se font en accord avec Laurence GELAS. Respecter impérativement les horaires qui vous seront indiqués.

Réservation : 30 % du montant de la location

Cautions 600€ + caution ménage 100 €

Location forfaitaire de la cuisine seule pour particuliers Montferrat	30€	30€
Location forfaitaire de la cuisine seule pour autres situations caution 200 €	60€	60€

## Salles de réunion (hors conventions spécifiques)

Les salles de réunion sont gratuites pour les associations de Montferrat et les associations du tour du lac signataires de la charte associative.

#### Tarif au profit des particuliers de Montferrat

	<i>Eté(*)</i>	<i>Hiver(*)</i>
Location ne générant pas une recette	15€	30€

#### Tarif au profit des autres associations, organismes et particuliers

	<i>Eté(*)</i>	<i>Hiver(*)</i>
Location ne générant pas une recette	30€	60€
Location forfaitaire du stade aux particuliers (hors vestiaires et buvette)	30€	

*(\*) Eté : du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre – Hiver du 1<sup>er</sup> novembre au 30 avril*

### **Gratuité de l'ensemble des salles pour des:**

- Activités scolaires ou périscolaire ainsi que les manifestations organisées par le Sou des Ecoles
- Expositions, médiathèque, manifestations culturelles, artistiques...
- Manifestations organisées par Montferrat en Fête
- Associations caritatives, solidaires ou don du sang ou Repair Café.
- Commémorations (19 mars, 8 mai, 11 novembre ...).
- Assemblées Générales de lotissements de Montferrat

Location de matériel, tables, chaises, ... **30€**. (limite de 10 tables et 60 chaises suivant disponibilité), location d'un chapiteau 80€, 2 chapiteaux 100€ (chèque de caution 100 €). La réintégration se fera en accord avec le responsable de la salle. **Le transport sera à la charge du locataire.**

**Important.** La location de ces salles exige un contrat d'assurances, le souscripteur engage donc sa responsabilité en cas de dégradation, d'où l'importance que ces deux contrats (locataire et assuré) fassent référence à la même personne.

### **Modalités de location**

L'état des lieux et la remise des clés se font avec l'agent municipal habilité, pour le week-end au plus tôt le vendredi après-midi ou le samedi matin. Impérativement ; la restitution de la salle se fera en présence du même agent et du locataire le lundi matin à partir 8h30.

### **Un chèque de réservation et un chèque de caution seront exigés**

La location des salles n'est pas un droit. La mairie de Montferrat n'a pas à justifier de l'accord ou du refus d'une attribution.